

**ARDÈCHE
LARGENTIÈRE
COMMUNE
de
ST MELANY**

**N° de la délibération
2026_31**

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Objet :
Sortie de l'inventaire de 3
vélos à assistance
électrique**

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 30 avril 2026**

L'An deux mille vingt-six, le trente du mois d'avril, à 17 heures 30, le conseil municipal de la commune de **Saint Mélany**, dûment convoqué, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Paul ARNAUD, 1^{er} adjoint.

Étaient présents :

Lorraine CHENOT, Clara CHAPELLE, Paul ARNAUD, Vincent GUILLO, Didier PIOLAT, Marc MINETTO, Pierre CHALANDON

Représentés : Fanny WALDSCHMIDT donne pouvoir à Vincent GUILLO, Ilse VAES donne pouvoir à Lorraine CHENOT, Philippe APRUZZESE donne pouvoir à Paul ARNAUD

Absent :

Excusé : Fanny WALDSCHMIDT, Monique GELLY, Ilse VAES, Philippe APRUZZESE

A été élu secrétaire : M. Vincent GUILLO

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

En 2022, dans le cadre de la mise en place d'un projet visant à favoriser la mobilité douce, la commune a imaginé un projet d'acquisition de 4 vélos à assistance électrique (puis 2 autres en 2024) dans le but de mutualiser leurs utilisations entre des futurs locataires acquéreurs (résidents permanents) et des vacanciers ou résidents secondaires.

Visant à terme l'autofinancement du projet, et l'acquisition définitive des vélos par les locataires acquéreurs.

A ce jour, le projet a atteint ses objectifs pour 3 vélos qui sont maintenant définitivement remboursés avec une recette répartie entre les utilisateurs saisonniers, les locataires acquéreurs et la subvention de la Région.

Ces 3 vélos appartiennent désormais aux locataires acquéreurs :

-Le Moustache bordeau, modèle Samedi 27 Xroad 2 open :

Numéro de série : H2CVM13914

Immatriculé : AV98HXDAAC en date du 15/10/2022

DB2026_31

Sortie de l'inventaire de 3 vélos à assistance électrique

- Le Moustache bleu, Samedi 27 Off 2 :

Numéro de série : H3DVM01376

Immatriculé : AV6DCHZHAC en date du 15/10/2022

-Le Moustache blanc, Samedi 27 Xroad 3 open :

Numéro de série : H3CZM04937

Immatriculé : AVHDDTCC66 en date du 15/10/2022

Le maire propose au conseil municipal de sortir ces 3 vélos des biens de la commune, et de changer le nom du propriétaire sur le site d'immatriculation Auvray.

Après en avoir délibéré, le conseil municipale DÉCIDE àvoix pour et ... voix contre et Abstention,

D'autoriser le maire à faire les démarches nécessaires afin sortir les 3 vélos suivant des biens de la commune, et de changer le nom du propriétaire sur le site d'immatriculation Auvray :

- Le Moustache bordeaux, modèle Samedi 27 Xroad 2 open :

Numéro de série : H2CVM13914

Immatriculé : AV98HXDAAC en date du 15/10/2022

- Le Moustache bleu, Samedi 27 Off 2 :

Numéro de série : H3DVM01376

Immatriculé : AV6DCHZHAC en date du 15/10/2022

- Le Moustache blanc, Samedi 27 Xroad 3 open :

Numéro de série : H3CZM04937

Immatriculé : AVHDDTCC66 en date du 15/10/2022

Fait et délibéré à Saint Mélanly, le 30 avril 2026

Le 1^{er} adjoint,

Paul ARNAUD



Le secrétaire de séance,

Vincent GUILLO



DB2026_31

Sortie de l'inventaire de 3 vélos à assistance électrique